



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD
Bundesamt für Polizei fedpol

Tendances observées par le MROS et pratiques

Mardi 28 mai 2024, Journée spéciale du CAS Compliance
Félix Möri, MROS, Chef du domaine Analyse opérationnelle Confédération



Programme

- I. *Quelques chiffres: explosion du nombre de communications de soupçons, et alors?***
- II. *Diminution des «dénonciations» du MROS, un trompe-l'œil?***
- III. *«Fin» du blanchiment du produit de la corruption d'agents publics étrangers? «C'est un petit peu beaucoup trop calme» Numerobis***
- IV. *Russie: la question de la violation grave de la Loi sur les embargos comme infraction préalable***
- V. *Russie toujours: la question du blanchiment générique et notamment du produit du pillage de matières premières***
- VI. *Conflit au Proche-Orient et l'attaque terroriste du Hamas, état des lieux***

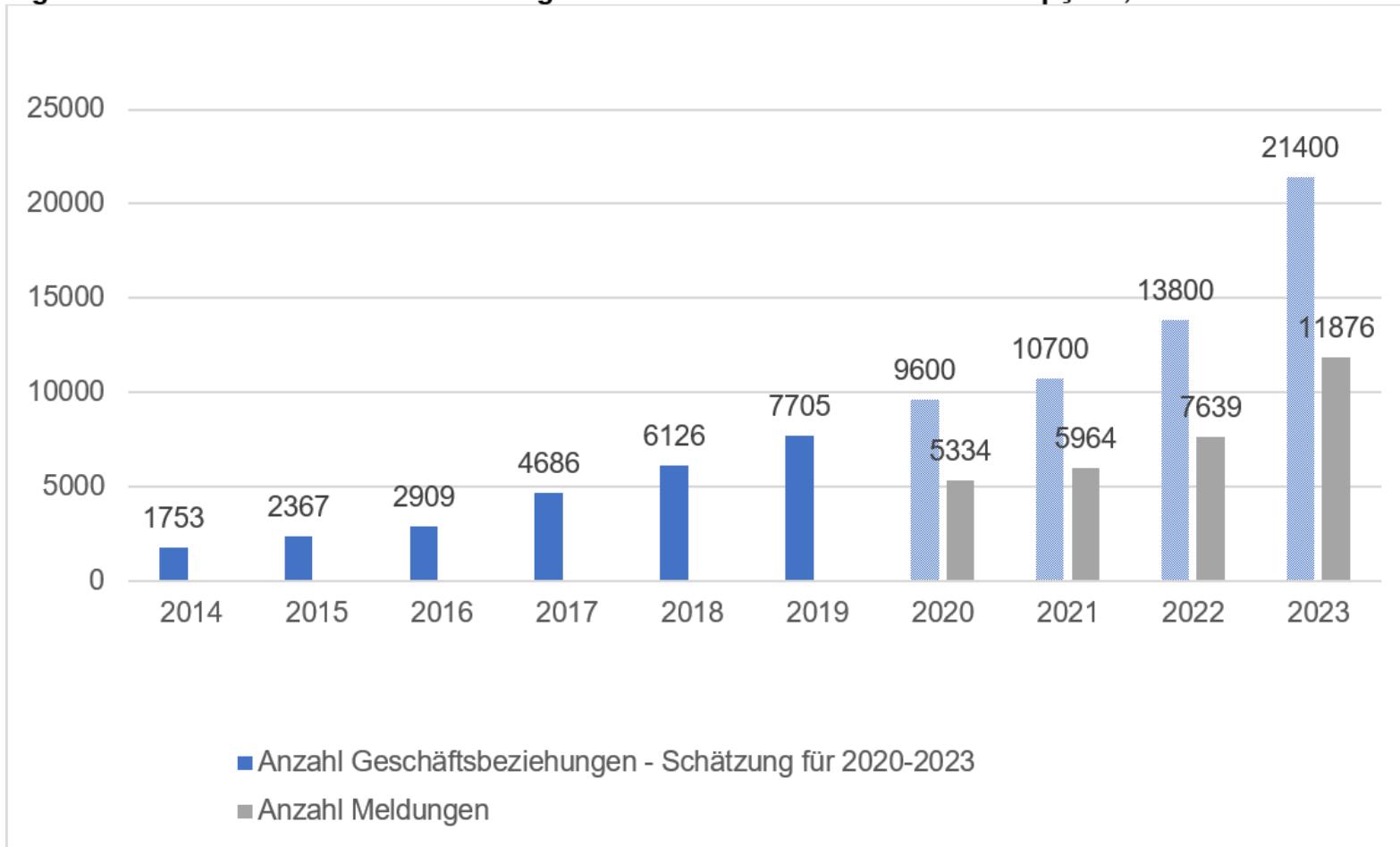


I. Quelques chiffres: explosion du nombre de communications de soupçons, et alors?



I. Quelques chiffres: explosion du nombre de communications de soupçons, et alors?

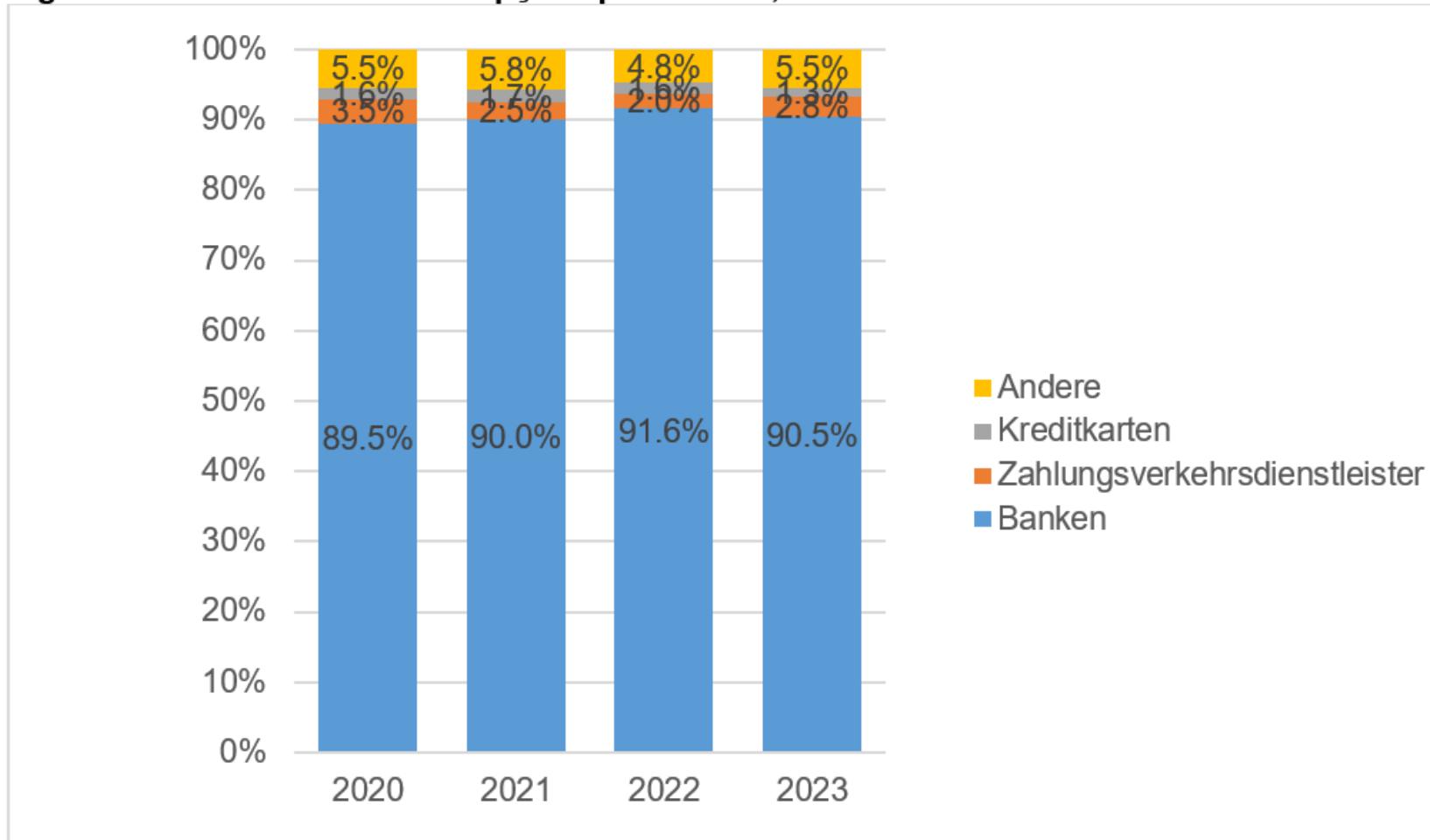
Fig. 3 : Nombre de relations d'affaires signalées et de communications de soupçons, 2014-2023





I. Quelques chiffres: explosion du nombre de communications de soupçons, et alors?

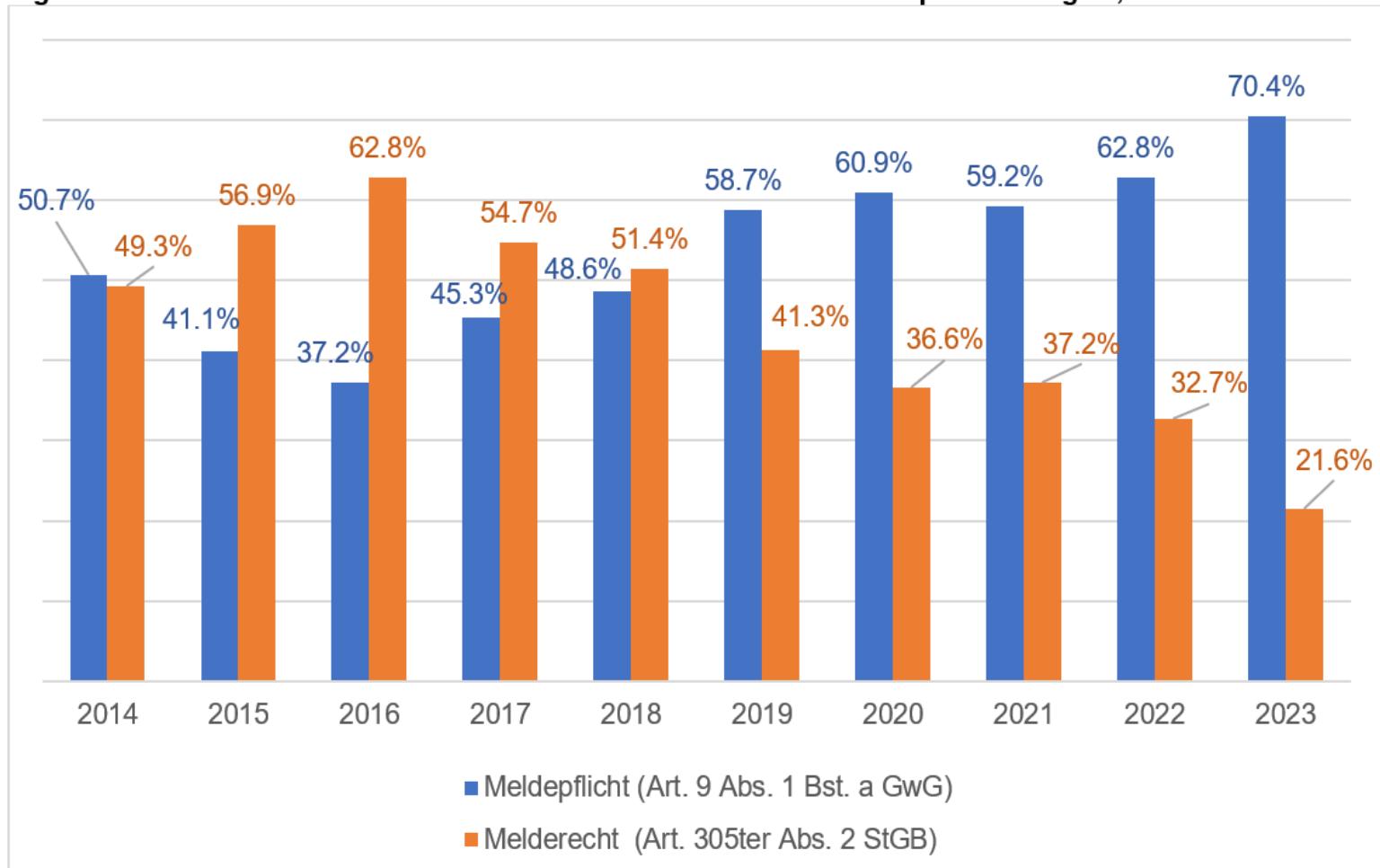
Fig. 4 : Communications de soupçons par secteur, 2020-2023





I. Quelques chiffres: explosion du nombre de communications de soupçons, et alors?

Fig. 5 : Communications relatives à des relations d'affaires existantes par base légale, 2014-2023





Une des raisons: la définition du soupçon fondé à l'art. 9 LBA, Art. 305ter, bientôt la fin?

- Définition du soupçon fondé dans la LBA, à son article 9;
- Ancrage de la jurisprudence fédérale;
- Le «simple doute» qui ne peut pas être évacué par des clarifications LBA crée une obligation;
- Le droit de communiquer reste utilisable en cas de situation de «malaise».
- Les IF y tiennent.
- NB: mêmes conséquences sous l'angle de la clôture post-communication par l'IF (délai de 40 jours applicable peu importe la voie empruntée)



Cas d'application du 305ter al. 2 CP

- Vente immobilière;
- Aucun soupçon sur le vendeur titulaire d'un compte auprès d'une banque suisse A;
- En revanche, l'acheteur, qui a aussi un compte en Suisse auprès d'une banque B, pourrait être un homme de paille pour un oligarque soupçonné de corruption;
- La Banque A refuse la transaction.
- Quid? Art. 9 LBA? Non, pas d'inflow/pas de rupture selon 9 I b LBA
- Sentiment de «malaise» persiste, 305ter al. 2 CP



Par ailleurs, les procédures selon l'art. 37 LBA

- jusqu'en 2019, le DFF avait souvent pour pratique d'amender la banque pour violation de l'obligation de communiquer en lieu et place de la personne physique responsable en application de 49 LFINMA. Depuis l'arrêt SK.2018.47 d'avril 2019, la tendance a changé et nous recherchons systématiquement les personnes physiques responsables, donc souvent les personnes au sein du département compliance, et nous les amendons personnellement. Cela change la donne pour les compliances officers.
- [SK.2018.47 - 2019-04-26 - Cour des affaires pénales - Renvoi du Tribunal fédéral. Violation de l'obligation de communiquer \(art. 37 LBA\). \(weblaw.ch\)](#)
- Entre 2014 et 2022, le DFF et le Tribunal pénal fédéral ont prononcé au moins 21 condamnations entrées en force. À la fin de 2022, 47 procédures étaient en cours (source: *Strafrechtliche Verantwortlichkeit des Compliance Officers*, exposé de Doris Hutzler du 8 juin 2023 à l'occasion de la 14^e Journée du droit pénal économique de l'Europa Institut an der Universität Zürich).



L'évolution d'un système «sous-déclaration» vers un système de «sur-déclaration» défensive?

- La fin du «peu mais bien»?
- Argument-alibi du MROS comme poste?
- La pression internationale – attention de ne pas comparer des pommes et des poires, d'autres systèmes comme au Canada où il y a des transactions automatiques à partir d'un certain seuil
- Attention à ne pas oublier les clarifications selon l'art. 6 LBA



Les risques dans le secteur para-bancaire

- L'or – depuis le 1^{er} janvier 2020 – 15 communications de soupçons des fonderies et/ou raffineries;
- Apparition plus marquée des ports-francs et autres entrepôts douaniers ouverts aux entournures des communications de soupçons des banques;
- Comptes d'avocat comme «escrow account»;
- La création de sociétés de droit suisse avec apport en nature – lingots d'or;
- L'immobilier – société immobilière – «faux-nez»



II. Diminution des «dénonciations» du MROS, un trompe-l'œil?



Dénonciations aux APP

Tabl. 2: Dénonciations transmises par autorité de poursuite pénale, 2020-2023

Autorité	2020	2021	2022	2023	2023 en chiffres absolus	Moyenne 2020-2023
Genève	11.5 %	11.3 %	11.6 %	17.6 %	152	13.0 %
Zurich	18.9 %	21.1 %	20.4 %	16.3 %	141	19.2 %
MPC	9.0 %	9.1 %	6.4 %	13.0 %	113	9 %
Vaud	11.1 %	11.6 %	10.6 %	8.3 %	72	10.4 %
Berne	7.5 %	6.7 %	6.9 %	6.5 %	56	6.9 %
Saint-Gall	3.5 %	4.0 %	6.3 %	5.3 %	46	4.8 %
Tessin	5.0 %	4.8 %	3.6 %	4.6 %	40	4.5 %
Argovie	5.3 %	5.2 %	6.7 %	4.2 %	36	5.3 %
Thurgovie	3.0 %	2.1 %	2.6 %	3.2 %	28	2.7 %
Lucerne	3.5 %	2.9 %	2.6 %	2.5 %	22	2.9 %
Valais	2.7 %	2.4 %	3.0 %	2.2 %	19	2.6 %
Zoug	2.5 %	2.6 %	2.2 %	2.2 %	19	2.4 %
Schwyz	1.0 %	1.1 %	1.9 %	2.1 %	18	1.5 %
Bâle-Ville	2.6 %	2.3 %	2.3 %	1.8 %	16	2.3 %
Bâle-Campagne	2.1 %	1.7 %	2.3 %	1.8 %	16	2.0 %
Soleure	1.9 %	2.0 %	2.1 %	1.4 %	12	1.8 %
Fribourg	2.7 %	3.1 %	2.1 %	1.3 %	11	2.3 %
Neuchâtel	2.3 %	1.9 %	1.7 %	1.3 %	11	1.8 %
Appenzell Rhodes-Extérieures	0.6 %	0.8 %	1.3 %	0.9 %	8	0.9 %
Schaffhouse	0.5 %	0.5 %	0.6 %	0.7 %	6	0.6 %
Jura	0.3 %	1.0 %	0.2 %	0.7 %	6	0.6 %
Grisons	1.5 %	1.0 %	1.1 %	0.6 %	5	1.0 %
Nidwald	0.3 %	0.4 %	0.6 %	0.6 %	5	0.5 %
Glaris	0.2 %	0.1 %	0.4 %	0.6 %	5	0.3 %
Appenzell Rhodes-Intérieures	0.0 %	0.1 %	0.2 %	0.2 %	2	0.1 %
Uri	0.3 %	0.1 %	0.2 %	0.1 %	1	0.2 %
Obwald	0.2 %	0.1 %	0.2 %	0.0 %	0	0.1 %
Total	100.0 %	100.0 %	100.0 %	100.0 %	866	100.0 %





II. *Diminution des «dénonciations» du MROS, un trompe-l'œil?*

- 866 dénonciations en 2023
- 1232 en 2022
- Mais plus d'informations contenues dans une dénonciation de 2023 (1.8 report contre 1.4 en 2022)
- Report = tant STRs que AIFTs (réponses à des 11a et ss LBA)
- Par ailleurs, le MROS joue toujours plus son rôle de filtre (voir exemples qui suivent).
- Et met l'accent sur la finalité, faire en sorte que les parquets soient actifs.



Exemple de filtre (1)

- Article médiatique faisant état de la présence en Suisse d'un PEP originaire d'un pays asiatique;
- Affaire de corruption datant des années 90 et actuellement poursuite dans son pays d'origine pour non-déclaration d'éléments de fortune;
- Les articles de presse génèrent une vingtaine de communications;
- Sous l'angle du «simple doute», communications défendables;
- Sous l'angle pénal, le premier volet est prescrit, le second n'est pas une infraction préalable.



Exemple de filtre (2)

- Le Ministère public de la Confédération communique sur le dépôt d'actes d'accusation à Bellinzone, respectivement sur le rendu d'ordonnances pénales entrées en force.
- Après le «n'attendez pas Gotham City pour communiquer vos soupçons au MROS», le «n'attendez pas le dépôt de l'acte d'accusation pour signaler vos soupçons au MROS».
- Communications défensives et tardives qui sauf exceptions ne pourront pas être transmises au parquet compétent.



Communications suite à des ordonnances émises par les MP ou à des demandes du MROS

- Dans le cas des ordonnances, plus-value pour le parquet? Procédure toujours en cours? Distinction procédure nationale/procédure d'entraide.
- Dans les cas des demandes du MROS

Dans le cas des communications suite à des 11a2, peut-être le MROS a-t-il déjà transmis les informations pertinentes reçues au préalable de l'IF au MP compétent. -> éviter les doublons

Dans le cas des communications suite à des 11a2bis, le MROS a peut-être déjà répondu à son homologue suite à la réponse de l'IF et la communication ne sera pas transmise à un MP faute de soupçons de blanchiment en Suisse. La réponse initiale de la banque servira une potentielle rogatoire entrante.



Le MROS est à la fois dénonciateur et en soutien aux procédures pénales en cours

- Rôle initial du MROS est de dénoncer (art. 23 al. 4 LBA)
- Toutefois, sur le terrain opérationnel, il est aussi un soutien pour les parquets
- La demande «on behalf of»
- Demandes d'entraide des parquets, tant en cas de plaintes de tiers que dans le cadre de la délégation de l'exécution de commissions rogatoires étrangères
- Et par ailleurs, soutien pour d'autres autorités!
- Le MROS en tant que centre de compétence en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD
Bundesamt für Polizei fedpol

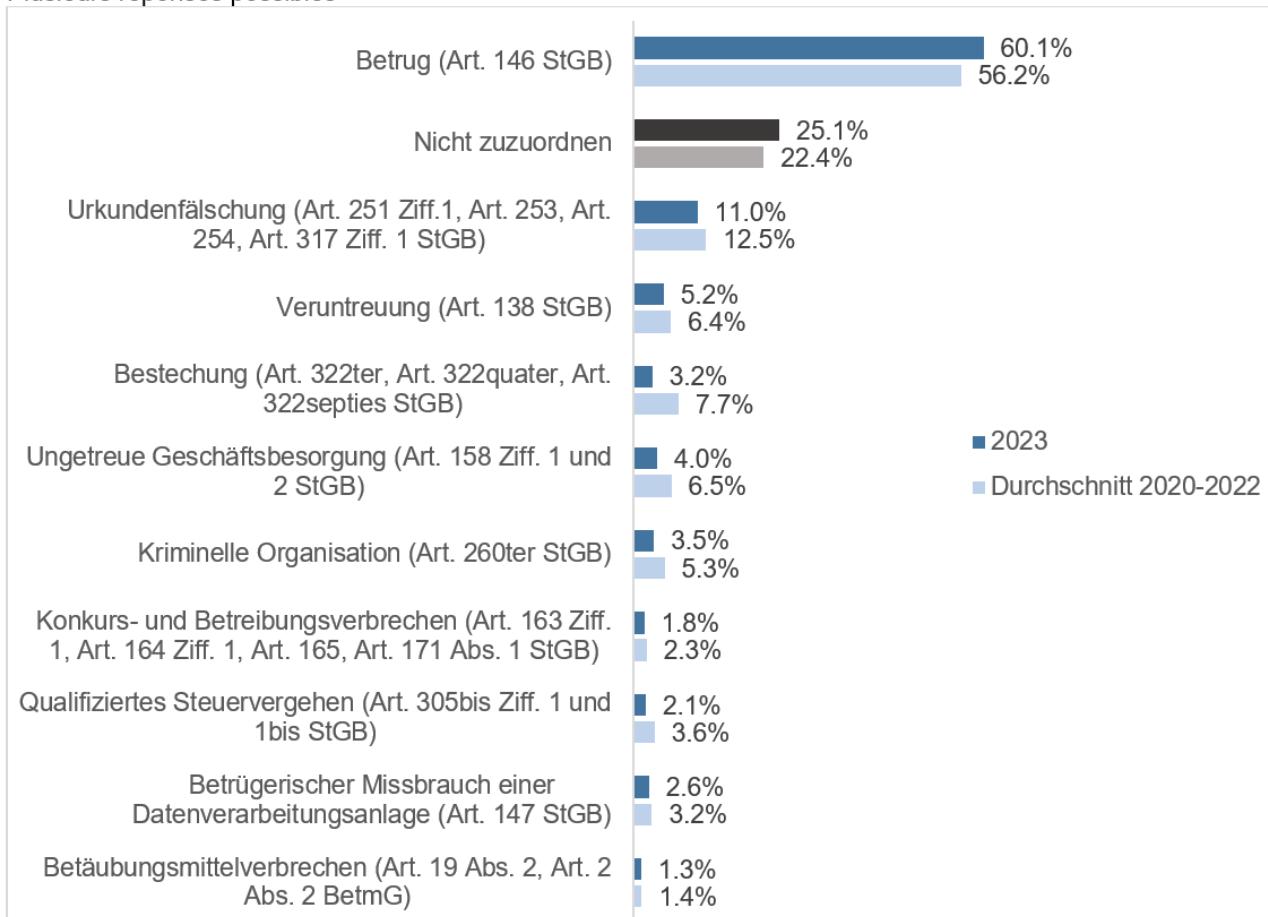
III. «*Fin*» du blanchiment du produit de la corruption d'agents publics étrangers? «C'est un petit peu beaucoup trop calme» *Numerobis*



III. Fin de la corruption? «Un petit peu beaucoup trop calme»

Infractions préalables présumées par les intermédiaires financiers

Fig. 6 : Fréquence des infractions préalables présumées, 2020-2023
Plusieurs réponses possibles





Fin de la corruption? «Un petit peu beaucoup trop calme»

- Jusqu'en 2019, la corruption d'agents publics étrangers était l'infraction préalable la plus fréquemment suspectée par les intermédiaires financiers.
- Tournant en 2020, notamment dû aux crédits Covid. Signalement pour escroquerie et faux dans les titres.
- Mais plus généralement, «fin» au niveau du MROS des gros scandales des années 2010 (1MDB, Petrobras, PDVSA, etc)
- Guerre en Ukraine – naissance d'autres priorités
- La question des comptes personnels (ATF 144 IV 172)
- Mais attention, calme avant la tempête?



La question du compte personnel

144 IV 172

22. Auszug aus dem Urteil der Strafrechtlichen Abteilung i.S. X. gegen
Oberstaatsanwaltschaft des Kantons
Luzern (Beschwerde in Strafsachen)

6B_453/2017 vom 16. März 2018

Regeste

Art. 305bis CP; blanchiment d'argent.

L'investissement de valeurs patrimoniales d'origine délictueuse dans des biens d'usage ne réalise pas en tant que tel les éléments constitutifs de l'infraction de blanchiment d'argent. De même, il n'y a blanchiment d'argent en cas de transfert international que si la transaction est propre à entraver la confiscation à l'étranger (consid. 7.2.2).

Mais 6B_416/2019, considérant 4.6: transfert depuis les Emirats, compte au nom d'une société sur un compte-joint, puis investissement dans l'immobilier -> acte d'entrave, ouverture pour une future évolution de jurisprudence?



IV. Russie: la question de la violation grave de la Loi sur les Embargos comme infraction préalable au blanchiment



IV. Russie: la question de la violation grave de la Loi sur les Embargos comme infraction préalable au blanchiment

- Mars 2022

Le régime des sanctions est distinct de celui de l'anti-blanchiment

Un signalement au SECO ne libère pas l'IF d'une communication de soupçons si après clarifications, soupçons de blanchiment

Distinction bien comprise par les IF

- Contournement de l'embargo?

Cas grave de violation de la Loi sur les embargos au sens de l'art. 9 al. 2 LBA pourrait être une infraction préalable, soit un crime



IV. Russie: la question de la violation grave de la Loi sur les Embargos comme infraction préalable au blanchiment

- Pourrait être une infraction préalable? Jurisprudence?
TPF, Arrêt du 30 juin 2009, RR 2007.209, considérant 2.3.1.:
«*Bei den Wiederhandlungen gemäss Art. 9 Abs. 1 EmbG handelt es sich um Vergehen, welche als Vortaten der Geldwäscherei nicht taugen, da Art. 305bis StGB ein Verbrechen als Vortat voraussetzt. Ein Verbrechen und damit eine mögliche Vortat der Geldwäscherei stellen indessen die schweren Fällen gemäss Art. 9 Abs. 2 EmbG dar*».

- Un cas grave de violation pourrait être un Vortat, mais qu'est ce qu'un cas grave de violation?

Pas de jurisprudence.

Pratique à développer. Notamment sous l'angle de l'activité criminelle. Faux dans les titres? Faux formulaire A? ou T?

Affaires d'aujourd'hui feront la jurisprudence de demain.



Condamnation pour faux dans les titres à Genève

- Dans un premier temps, D.P. affirme que les propriétaires d'E. sont deux ressortissants chypriotes. Avant de finalement reconnaître que S.S. était bien l'un des bénéficiaires économiques des avoirs. La banque effectue une déclaration de soupçon au **MROS**.
- *"Il paraît plus que vraisemblable que le prévenu a effectivement cherché à dissimuler à la banque l'implication de S.S. dans la société, afin de ne pas prendre le risque de voir cette relation dénoncée, séquestrée ou encore clôturée au vu du refus déjà exprimé [en 2020] par ce même établissement bancaire d'avoir des relations avec le précité mais également des sanctions imprévisibles et évolutives édictées contre la Russie dont il n'est pas exclu qu'elles visent un jour cet individu"*, conclut la procureure (source: Tribune de Genève [Condamnation pénale: L'argent d'un ex-premier ministre biélorusse camouflé à Genève](#) | [Tribune de Genève \(tdg.ch\)](#) et Gotham City, numéro 308).



IV. Russie: la question de la violation grave de la Loi sur les Embargos comme infraction préalable au blanchiment

- D'autres «nouvelles» infractions préalables?

Kurzname auf DE, FR, IT, EN	<u>Embargogesetz</u> , EmbG Loi sur les embargos, LEmb Legge sugli embarghi, LEmb Embargo Act, EmbA	<u>Waffengesetz</u> , WG Loi sur les armes, LArm Legge sulle armi, LArm Weapons Act, WA	<u>Kriegsmaterialgesetz</u> , KMG Loi fédérale sur le matériel de guerre, LFMG Legge federale sul materiale bellico, LMB War Material Act, WMA	<u>Güterkontrollgesetz</u> , GKG Loi sur le contrôle des biens, LCB Legge sul controllo dei beni a duplice impiego, LBDI Goods Control Act, GCA
Offizieller Name auf DE	Bundesgesetz über die Durchsetzung von internationalen Sanktionen	Bundesgesetz über Waffen, Waffenzubehör und Munition	Bundesgesetz über das Kriegsmaterial	Bundesgesetz über die Kontrolle zivil und militärisch verwendbarer Güter, besonderer militärischer Güter sowie strategischer Güter
Link	https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2002/564/de	https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1998/2535_2535_2535/de	https://www.fedlex.admin.ch/eli/co/1998/794_794/de	https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1997/1697_1697_1697_7/de
Vorlat zur Geldwäscherie	Art. 9 Abs. 2 EmbG → schwerer Verstoss	Art. 33 Abs. 3 WG → schwerer Verstoss	Art. 33 Abs. 2 KMG → schwerer Verstoss	Art. 14 Abs. 2 GKG → schwerer Verstoss
Gerichtsbarkeit / Strafverfolgung	Art. 14 EmbG: Grundsätzlich: <u>SECO</u> <u>Bundesanwaltschaft</u> in schweren Fällen und auf Ersuchen des SECOS	Art. 36 WG: Grundsätzlich: <u>Kantone</u> <u>Bundesanwaltschaft</u> unterstützt die Koordination der Strafverfolgung zwischen den Kantonen	Art. 40 KMG: <u>Bundesanwaltschaft</u>	Art. 18 GKG: Grundsätzlich: <u>Bundesanwaltschaft</u> <u>SECO</u> bei Ordnungswidrigkeiten nach Art. 15a GKG



V. Russie toujours: la question du blanchiment générique et notamment du produit du pillage de matières premières



La question du blanchiment générique (guerre en Ukraine)

- **Céréales – pas de sanctions, pétrole -> prix plafond – USD 60 le baril**
- **Blanchiment d'argent aggravé, cas générique, 305bis ch. 2 CP**
[ATF 28.07.2014 6B 217/2013](#)
- **L'adverbe «notamment» et le pillage comme crime au sens de l'art. 264g al. 1 let. c CP cum art. 10 CP**

Come si evince dall'uso dell'avverbio "segnatamente", l'[art. 305 n. 2 CP](#) non enumera in modo esaustivo i casi gravi di riciclaggio di denaro. Sono quindi immaginabili ulteriori costellazioni in cui è possibile ammettere il reato di riciclaggio di denaro aggravato. È tuttavia necessario che il comportamento appaia sia sotto il profilo oggettivo sia sotto quello soggettivo di una gravità analoga a quella degli esempi forniti dalla norma (sentenza [6B 1013/2010](#) del 17 maggio 2011 consid. 6.2). Tra i casi che potrebbero costituire reato aggravato nella forma generica, la dottrina annovera il riciclaggio di valori patrimoniali che provengono da un crimine di guerra o dal genocidio oppure ancora il riciclaggio di importi milionari appartenenti a un'organizzazione criminale (TRECHSELJAFFOLTER-EIJSTEN, Schweizerisches Strafgesetzbuch, Praxiskommentar, 2 ed. 2013, n. 27 ad [art. 305 bs CP](#); ACKERMANN, op. cit., pag. 599 n. 440; GRABER, op. cit., pag. 153 seg.; EGGER TANNER, op. cit., pag. 216).



VI. Conflit au Proche-Orient et l'attaque terroriste du Hamas, état des lieux



VI. Conflit au Proche-Orient et l'attaque terroriste du Hamas, état des lieux

- Alerte du MROS après l'attaque du terroriste du 7 octobre 2023
- Pour avoir au plus vite une vision d'éventuelles activités du Hamas en Suisse
- Avant cette alerte, les IF étaient déjà soumis à l'obligation de signaler d'éventuels actes de soutien/participation à une organisation criminelle ou terroriste, voire de financement du terrorisme
- Le MROS recevait déjà des signalements concernant le Hamas, tout comme le Hezbollah
- Travail de sensibilisation et de prévention du MROS
- Depuis l'alerte, le MROS a reçu une trentaine de communications de soupçons concernant le Hamas

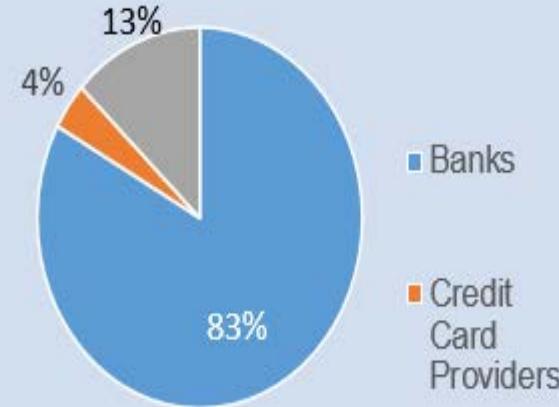


Reporting Fls

All SARs/STRs 2013-2022 (Annual Report 2022)

SARs/STRs concerning Hamas since 03.11.2023

Branche	2022 in absolute figures												Average 2013-2022
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022			
Bank	79.6%	85.3%	91.3%	86.0%	91.0%	88.8%	89.9%	89.5%	90.0%	91.6%	6,999	88.3%	
Other financial intermediary ⁴	0.1%	0.2%	0.2%	0.7%	0.4%	2.3%	0.6%	2.3%	2.1%	2.1%	163	1.1%	
Payment service provider	5.2%	6.1%	2.4%	4.4%	3.1%	4.4%	4.0%	3.5%	2.5%	2.0%	150	3.8%	
Credit card company	1.0%	0.5%	0.5%	0.7%	0.3%	1.2%	1.3%	1.6%	1.7%	1.6%	125	1.0%	
Casino	0.6%	0.5%	0.1%	0.5%	0.6%	0.5%	0.7%	0.5%	0.5%	0.7%	52	0.5%	
Asset manager	5.2%	2.3%	1.9%	2.2%	1.9%	1.0%	0.9%	0.8%	1.0%	0.6%	45	1.8%	
Commodity and precious metal trader	0.7%	0.2%	0.3%	0.1%	0.2%		0.3%	0.2%	0.5%	0.3%	24	0.3%	
Loan, leasing and factoring business	0.3%	0.2%	0.3%	0.3%	0.3%	0.3%	0.3%	0.4%	0.3%	0.3%	22	0.3%	
Insurance company	1.3%	0.6%	0.5%	3.1%	0.5%	0.6%	0.3%	0.4%	0.3%	0.3%	21	0.8%	
Currency exchange								0.1%	0.1%	0.3%	20	0.2%	
Fiduciary	4.9%	2.8%	2.0%	1.5%	1.1%	0.7%	0.8%	0.6%	0.5%	0.1%	8	1.5%	
Securities trader	0.1%	0.6%	0.1%	0.1%	0.3%	0.1%	0.3%	0.0%	0.2%	0.1%	8	0.2%	
Attorney	0.6%	0.6%	0.3%	0.2%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.0%	2	0.2%	
Foreign exchange trader	0.4%			0.1%			0.3%	0.0%			0	0.2%	
SRO		0.1%					0.1%	0.0%			0	0.1%	
Supervisory authority (FINMA/ESBK/GESPA)		0.1%							0.1%		0	0.1%	
Distributor of investment funds				0.1%							0	0.1%	
Trustees								0.1%	0.1%		0	0.1%	
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	7,639	100%	



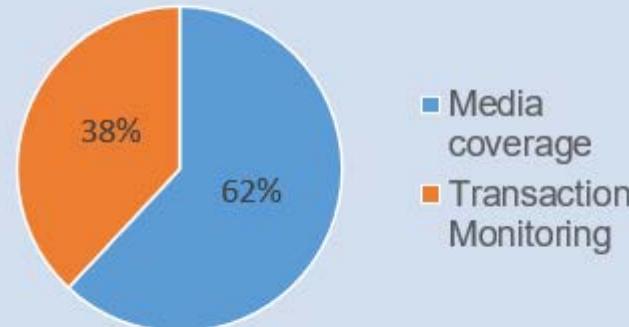


Report Triggers

All SARs/STRs 2022 (Annual Report 2022)



SARs/STRs concerning Hamas since 03.11.2023



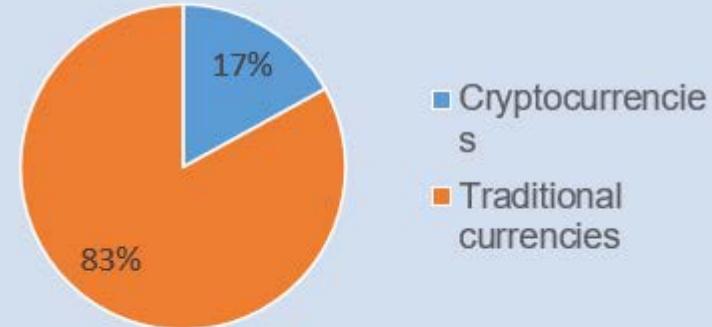


More risks with crypto?

All SARs/STRs 2020-2022 (National Risk Assessment (NRA) - Risk of money laundering and the financing of terrorism through crypto assets (2024))

	2020	2021	2022	2020–2022 (total)
SARs (per year)	5,334	5,964	7,639	18,937
VA-related SARs (percentage per year)	312 (5.8%)	499 (8.4%)	1,056 (13.8%)	1,867 (9.9%)

SARs/STRs concerning Hamas since 03.11.2023





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD
Bundesamt für Polizei fedpol

Consequences

- Amount of SARs/STRs concerning Hamas
- Interruption of Transactions in 13 % of cases
 - Blocked Transactions
 - Funds returned



Intelligence Aspects

- International Exchange (FIU)
- National Exchange (FIS, Office of the General Attorney, Federal Criminal Police)
- OSINT (backing of Hamas)
- Requests according to article 11a AMLA - follow the money
 - Requests according to article 11a AMLA are very important in this context, are risk indicators and can also be seen as such.





MERCI!
Questions?



Liste des acronymes

- LBA, Loi fédérale sur le blanchiment d'argent, [RS 955.0 - Loi fédérale du 10 octobre 1997 concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme \(Loi sur le blanchiment d'argent, LBA\) \(admin.ch\)](#)
- APP, Autorité de poursuite pénale
- PA, Loi fédérale sur la procédure administrative, [RS 172.021 - Loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative \(PA\)](#)
- CPP, Code de procédure pénale, [RS 312.0 - Code de procédure pénale suisse du 5 octobre 2007 \(Code de procédure pénale, CPP\) \(admin.ch\)](#)
- EIMP, Loi fédérale sur l'entraide internationale en matière pénale, [RS 351.1 - Loi fédérale du 20 mars 1981 sur l'entraide internationale en matière pénale \(Loi sur l'entraide pénale internationale, EIMP\) \(admin.ch\)](#)
- GAFI, Groupe d'action financière, [FATF-GAFI.ORG - Groupe d'Action Financière \(GAFI\)](#)
- OFJ, Office fédéral de la Justice, [Page d'accueil \(admin.ch\)](#)
- FIU, Financial Intelligence Unit
- CRF, Cellule de renseignements financiers
- MROS, Money Laundering Reporting Office of Switzerland, [Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent \(MROS\) \(admin.ch\)](#)
- FINMA, Autorité de surveillance des marchés financiers, [Bienvenue | FINMA](#)
- AFC, Administration fédérale des contributions, [Administration fédérale des contributions - Bienvenue | AFC](#)
- OFDF, Office fédéral des douanes et de la sécurité des frontières, [Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières \(admin.ch\)](#)